



PROCÈS-VERBAL COMMISSION SPORTIVE

Réunion électronique 16 AOUT 2019

Président M. Michel NAGEOTTE

Présents : MM. Michel BOURNEZ – Thierry CORROYER – Gérard GEORGES – Michel MALIVERNAY
 – Jean-Louis MONNOT

SENIORS

CHAMPIONNAT REGIONAL 3 – GROUPE C

La commission prend connaissance du retrait d'engagement du club de CHENOVE CSL concernant le championnat Régional 3 – Groupe C,

Rappelant la décision du Conseil d'Administration lors de sa réunion électronique du 14 août dernier,

. DECIDE de ramener le groupe C du championnat R3 à 12 équipes, à savoir :

BRESSE JURA FOOT 2 – BRESSE SUD RC – CHALON ACF – CHATILLON COLOMBINE – CORGOLOIN LADOIX FC – FONTAINE LES DIJON – IS SELONGEY 3 – LONGVIC – SAGY – SAINT MARCEL 2 – SENNECEY GRAND – SUD REVERMONT

. PRECISE que les dates du calendrier général seront établies pour un groupe à 12,

- PRECISE EGALEMENT qu'en conséquence, le club de CHATILLON COLOMBINE est intégré à la place du club de Chenove CSL dans le calendrier initial des matches du groupe à 12.

Le Président,

Michel NAGEOTTE

Les présentes décisions sont susceptibles de recours devant la commission régionale d'Appel dans les conditions de forme et de délai prévus aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la Fédération Française de Football